



Séminaire LIFE Dronne à Périgueux

6 novembre 2019







Au démarrage!

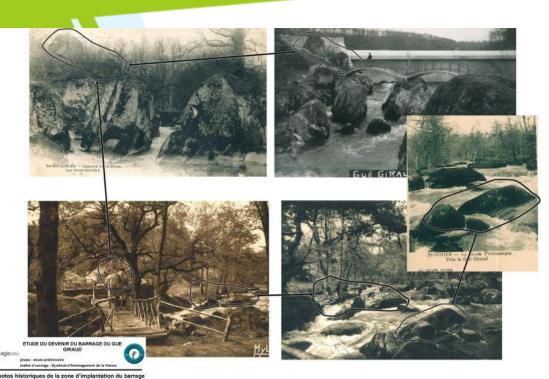
- 1944 : première discussion de recherche d'une nouvelle source d'AEP : la Vienne ou la Glane
- 1946-1947: premières visites de site, analyses: la Glane est polluée par un industriel, la Vienne est guère mieux...des rapports contradictoires, des échanges de courriers, des pressions ->
 Finalement, la Glane est choisie et l'industriel devra traiter ses eaux
- Fin 1947 : les études au Gué Giraud débutent, pleines de rebondissements
- Inauguration du barrage : 11 mai 1952 !

Après de très nombreux échanges entre le Maire, le Préfet et les parlementaires pour boucler un plan de financement proche de 30 millions de Francs courant...

(le prix d'un bombardier peut on lire sur une banderole)

Première mise en service : 1957

La Glane...avant



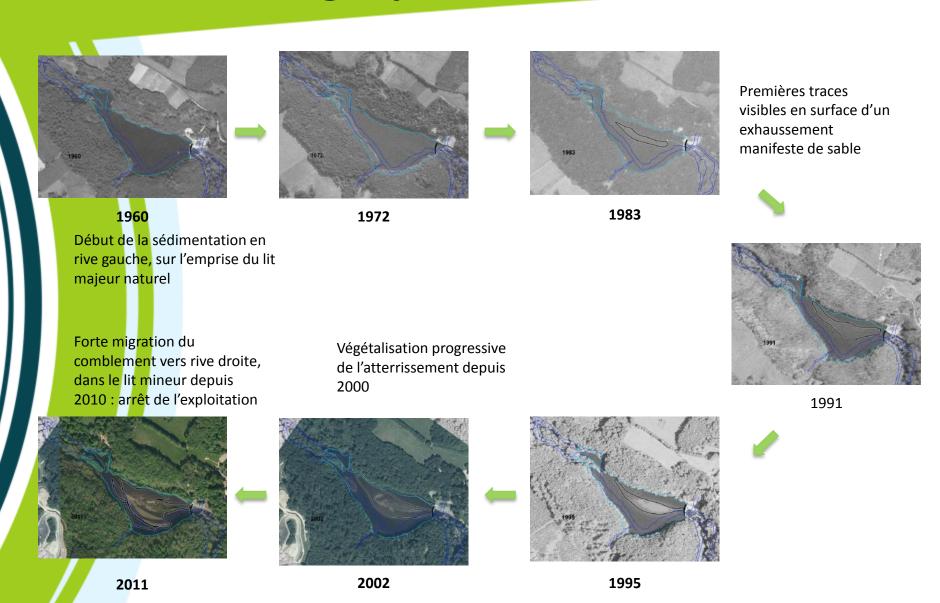




phase : etude préliminaire maître d'ouvrage : Syndicat d'Aménagement de la Vienne

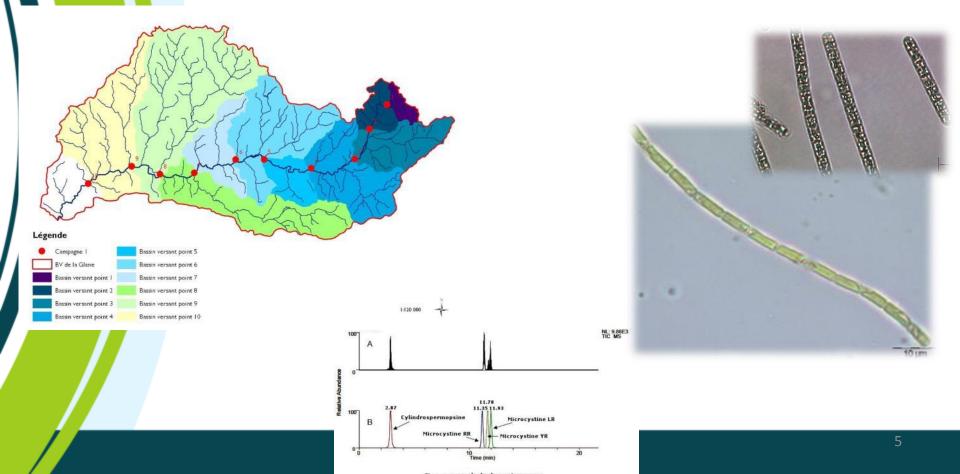
photos historiques du Gué Giraud

Un barrage qui vit mais vieillit mal



Les problèmes apparaissent!

- Problème de quantité, les débits de la Glane ne suffisent plus + envasement de la retenue
- Problèmes de qualité, les cyanobactéries montrent le bout de leur nez



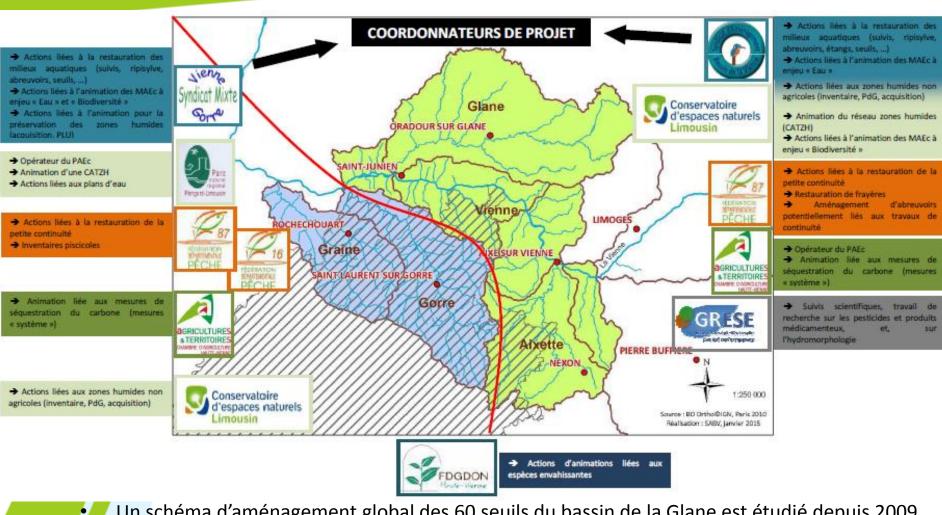
Un cadre réglementaire en évolution

- Loi sur la sécurité des barrages 2002 (dont barrage à forte contenance > 2,5 m ou capacité > 30.000 m³)
- Lois dites « Grenelle de l'Environnement » en 2009 et 2010
 - Modification de l'article L. 214-17 du code de l'Environnement
 - Arrêté du Préfet de bassin sur le classement des rivières pour la continuité écologique (listes 1 et 2) en juillet 2012. La Glane est gagnante en Liste 2
- Directive Cadre sur l'Eau...
 - Bon état écologique / dégradation morphologique de la Glane
- 2 SDAGE : 2010-2015 puis en 2016-2021
- un SAGE en 2006 avec un renouvellement en 2013
 - o des objectifs pour la masse d'eau de la Glane

2010 : Décision du Maire de Saint Junien d'arrêter le prélèvement au Gué Giraud + création du SYTEPOL

2013 : Décision de destruction du barrage

Un programme d'actions pour le bassin versant

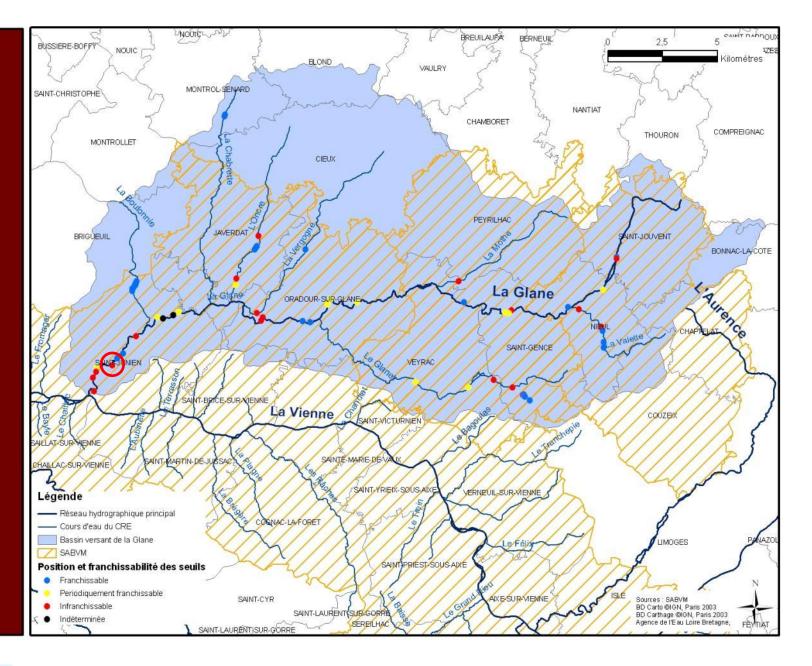


Un schéma d'aménagement global des 60 seuils du bassin de la Glane est étudié depuis 2009 => 3 tranches de travaux sur 25 prioritaires + Déconstruction du Gué Giraud

FINANCEMENT



Position et franchissabilité des seuils la Glane bassin versant de

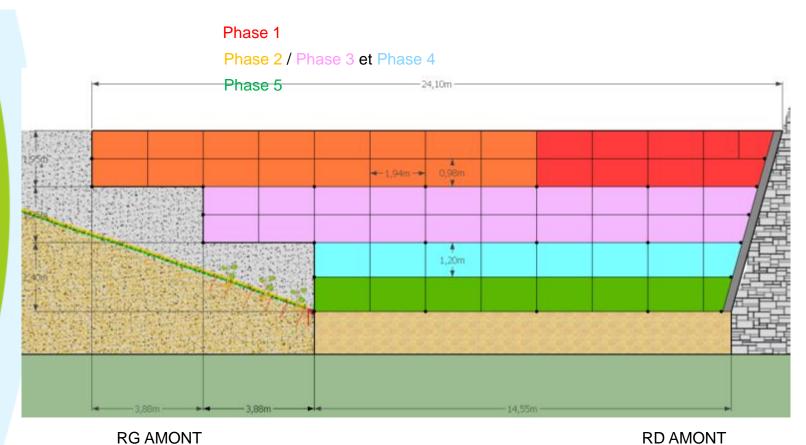


Calendrier de réalisation du projet

- Étude : 2014-2015
- Procédure administrative, dossier unique soumis à enquête publique (DIG, Loi sur l'Eau, défrichement, espèces protégées): 2016
- Marchés publics = > choix techniques, début 2017
- Travaux à partir du 9 mai 2017

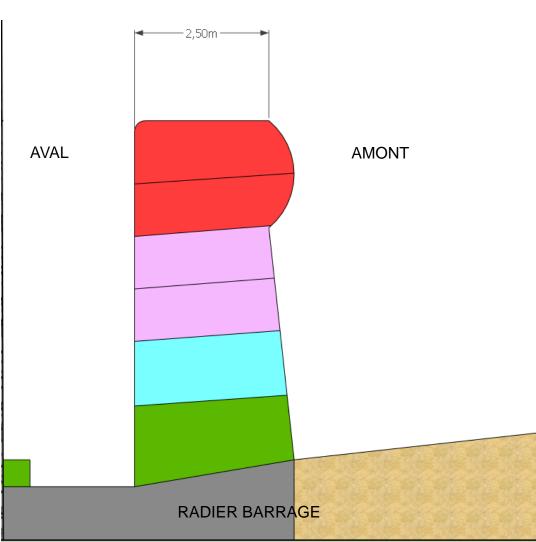
Déconstruction par sciage





Principe de découpe au câble diamant



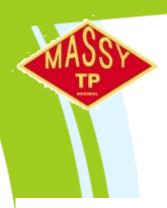


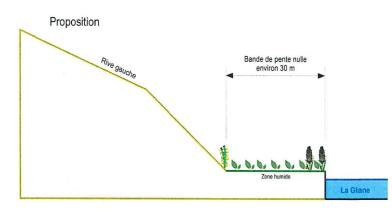
Curage des sédiments - régalage sur site



Zone de régalage des sédiments

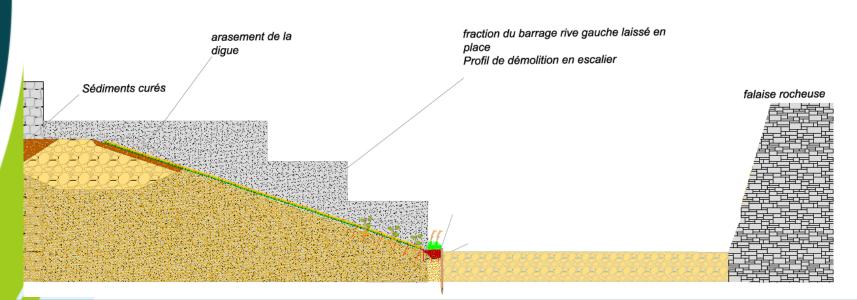
Reconstitution du lit au droit du barrage





vue amont de la section du barrage.

Profil de démolition recherché Raccord entre l'existant maintenu en place et les travaux de terrassements



Suivi du chantier

Installation d'une bouée en aval du chantier avec des sondes de mesures en continu et suivi en ligne : NH_4^+ , O_2 dissous, Turbidité, pH, Eh, T $^{\circ}$ C

Des réunions de chantier au minimum hebdomadaires

De très nombreuses visites de sites ouvertes aux publics et aux élus

Suivi du chantier : www.aufildelaglane.fr ; un webdocumentaire sur le contrat territorial des milieux aquatiques « Vienne médiane et ses affluents »

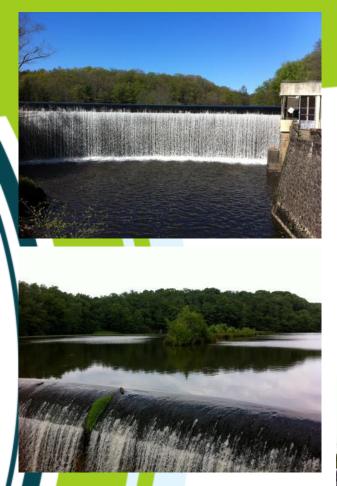










































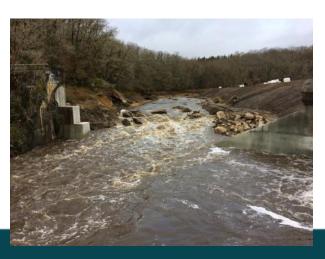


















Merci de votre attention



PRESIDENT: Philippe BARRY

Yoann BRIZARD

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne 38, avenue du Président Wilson 87 700 AIXE SUR VIENNE Tél. 05.55.707.717

> y.brizard@syndicat-bassin-vienne.fr <u>www.syndicat-bassin-vienne.fr</u> <u>www.aufildelaglane.fr</u>

